
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET N°D/2014/.....⁰⁶¹/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
AU MINISTERE DES POSTES TELECOMMUNICATIONS ET DES
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU- La Constitution ;

VU- La Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

VU- Le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2014/020/PRG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Secrétaire Général** : Docteur Fodé SOUMAH, confirmé ;
2. **Chef de Cabinet** : Monsieur Sékou Diafodé NABE, précédemment Conseiller chargé de Missions à la Présidence de la République ;
3. **Conseiller Principal** : Monsieur Célestin BILIVOGUI, précédemment Chef de Cabinet du Ministère des Postes Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information ;
4. **Conseiller chargé des Postes**: Monsieur Alsény Taran DIALLO, précédemment Directeur Général de l'Office de la Poste Guinéenne (OPG) ;
5. **Conseiller Chargé des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information** : Monsieur Mamadou Pathé BARRY, confirmé ;

6. Conseiller Juridique : Monsieur Guy Abraham KOUMBASSA, Juriste, précédemment en service à la SOTELGUI ;
7. Conseillère chargée de Mission : Madame Saran TOURE, confirmée ;
8. Inspecteur Général des Télécommunications : Monsieur Morlaye YOULA, Administrateur Civil, confirmé ;
9. Inspecteur Général Adjoint des Télécommunications : Monsieur Aguibou BARRY, précédemment Directeur National Adjoint des Technologies de l'Information et de la Communication ;
10. Attaché de Cabinet : Monsieur Fodé FOFANA, Administrateur Civil ;
11. Directrice Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication : Madame Salématou CONDE, confirmée ;
12. Directeur National Adjoint des Technologies de l'Information et de la Communication : Monsieur Mamady KEITA, Ingénieur Génie Electronique ;
13. Directeur National du Bureau d'Etudes et de Stratégie : Monsieur Ibrahima Sory KEITA, confirmé ;
14. Directeur National Adjoint du Bureau d'Etudes et de Stratégie : Monsieur Serge Cécé MONEMOU, confirmé ;
15. Directeur National du Centre des Emissions et des Réseaux Officiels (DNCERO) : Monsieur Monsieur Nfa Ousmane CAMARA, confirmé ;
16. Directeur National Adjoint du Centre des Emissions et des Réseaux Officiels (DNCERO) : Monsieur Abou CAMARA, Ingénieur, précédemment Chef de Division à ladite Direction ;
17. Directeur National de la Poste et des Télécommunications (DNPT) : Monsieur Moussa * KEITA, précédemment Directeur Général de la SOTELGUI ;
18. Directeur National Adjoint de la Poste et des Télécommunications (DNPT) : Monsieur Tibou Yayé BARRY, Administrateur Civil ;
19. Directeur Général du Fonds des Télécommunications, Technologies de l'Information et de la Communication (FONTIC) : Monsieur Billy Nankouman TOURE, précédemment Conseiller au Ministère des Postes Télécommunications et de l'Information ;

20. Directeur Général de l'Office de la Poste Guinéenne (OPG) : Monsieur Mohamed Lamine DIALLO, Juriste, précédemment Conseiller Juridique dudit Ministère ;

21. Directeur Général Adjoint de l'Office de la Poste Guinéenne (OPG) : Monsieur Aboubacar Sidiki CAMARA, Administrateur Civil, confirmé ;

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 MARS 2014



Pr Alpha CONDE